

COMMUNE DE SAINT-QUAY-PORTRIEUX
(Côtes d'Armor)

ARRETE MUNICIPAL n° 26/PSH 352

Portant sur l'autorisation d'occupation du domaine public et sur la modification du stationnement des véhicules, au droit du n°12 boulevard du Général de Gaulle, à SAINT-QUAY-PORTRIEUX, du lundi 10 août 2026 au mardi 11 août 2026, à l'occasion d'un déménagement.

Thierry SIMELIERE, Maire de la commune de SAINT-QUAY-PORTRIEUX,

- VU Le Code Pénal,
- VU Le Code de la Route,
- VU Le Code de la Voirie Routière
- VU Le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU Les délibérations du conseil municipal n° 23/05/2022-03 et n°22/04/2024-09, fixant les tarifs d'occupation du domaine public et privé communal,
- VU La demande de l'entreprise « BONJOUR DÉMÉNAGEMENT »

Considérant que par mesure de sécurité et afin de faciliter un déménagement au n°23 boulevard du Général de Gaulle, il est nécessaire d'autoriser l'occupation du domaine public et de modifier le stationnement des véhicules, boulevard du Général de Gaulle, à SAINT-QUAY-PORTRIEUX, du lundi 10 août 2026 au mardi 11 août 2026.

AR R E T E

- ARTICLE 1 :** L'entreprise est autorisée à occuper le domaine public, au droit du n°12 boulevard du Général de Gaulle, à SAINT-QUAY-PORTRIEUX, du lundi 10 août 2026 au mardi 11 août 2026.
- ARTICLE 2 :** Le stationnement des véhicules sera interdit sur 3 places, et réservé à l'entreprise effectuant le déménagement, au droit du n°12 boulevard du Général de Gaulle, à SAINT-QUAY-PORTRIEUX, du lundi 10 août 2026 au mardi 11 août 2026.
- ARTICLE 3 :** Une signalisation réglementaire sera mise en place par les services techniques.
- ARTICLE 4 :** Cette occupation donnera lieu à la perception d'une redevance fixée par le Conseil Municipal d'un montant de 48 €.
- ARTICLE 5 :** Le stationnement des véhicules sera considéré comme gênant et la mise en fourrière des véhicules peut être prescrite, au sens de l'article R417.10 du code de la route.
- ARTICLE 6 :** Toute infraction au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlement en vigueur.
- ARTICLE 7 :** Le commandant de la Communauté de Brigades de Gendarmerie de Binic-Etables-sur-Mer, la Police Municipale de Saint-Quay-Portrieux, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à SAINT-QUAY-PORTRIEUX, le 10 juillet 2026.

Le Maire,
Thierry SIMELIERE.



Conformément à l'article L. 2131-1 du C.G.C.T. le Maire certifie le caractère exécutoire du présent acte qui sera publié ce jour.



DEMANDE D'AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Demande à déposer 10 jours impérativement avant le début de l'occupation.

Le demandeur

Particulier ☐

Entreprise ☒

Nom : Prénom :
Dénomination : Bonjour Déménagement Représenté par :
N° SIRET : 790 804 306 000 13
Adresse : 33 Rue de Dinan
Code Postal : 35000 Localité : Rennes
Téléphone : 02 99 57 22 35 Courriel : contact@bonjourdemenagement.com

Localisation du site concerné par la demande (fournir plan si besoin)

Nom : Prénom :
Adresse : 23 boulevard du Général De Gaulle
Code Postal : 22410 Localité : SAINT-QUAY-PORTRIEUX

Nature de l'occupation

Travaux ☐ type de travaux :
Livraison ☐ Déménagement ☒
Dépôt ☐ type de dépôt :
Echafaudage ☐ Nacelle ☐
Trottoir ☐ Chaussée ☐ Espace vert ☐ Autres ☐

Date de l'occupation

Début : 10/08/2026 Fin : 11/08/2026

TARIFS OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC				Total
Occupation privative de la voirie, échafaudages, dépôts de matériaux sur trottoir, chaussée, y compris engins de chantier m ² /jour	0.50	/m ²	/jour	
Forfait route barrée (hors prestations de sécurité comprenant l'établissement d'une déviation par les services techniques et la fourniture de panneaux de signalisation).	30.00		/jour	
Neutralisation de stationnement véhicules (déménagements, livraisons...) /place/jour	3.00	3 /place	2 /jour	18
Prestation minimale de sécurité (location de panneaux incluses-3 unités maximum)	30			
Prestation complète de sécurité (Mise en place d'une déviation et sécurisation du chantier par les services techniques)				Devis
TOTAL				48

J'atteste de l'exactitude des informations fournies

Fait à : Miniac Morvan Le : 03/06/2026
Nom : Diouf Prénom : SORANA Qualité : Exploitante
Signature : [Signature]



BONJOUR
DEMENAGEMENT

33 Rue de Dinan - 35000 Rennes

02 99 57 22 35

contact@bonjourdemenagement.com

Siret : 790 804 306 000 13 - APE 4942Z
Capacité d'investissement de 100 000 €

POLICE MUNICIPALE ST QUAY PORTRIEUX police.municipale@saintquayportrieux.fr